



ÉTAMINES
SORTIES

[illegible]

ROUNDUP DYNAMIC® :
AMM (BAYER) : 2220443 ; composition : Sel de potassium de glyphosate 500 g/l ; formulation : (SL) concentré soluble.
DEFI® :
AMM (SYNGENTA FRANCE S.A.S.) : 8700462 ; composition : Prosulfocarbe 800 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
CODIX® :
AMM (ADAMA) : 2130140 ; composition : Diflufenican 40 g/l, Pendiméthaline 400 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
PROFI CTU® :
AMM (ADAMA) : 9000619 ; composition : Chlortoluron 500 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
FOSBURI® :
AMM (BAYER SAS) : 2080145 ; composition : Diflufenican 200 g/l, Flufénacet 400 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
SEKENS® :
AMM (CORTEVA) : 2110104 ; composition : Fluroxypyr-meptyl 144 g/l, Clopyralid 80 g/l, Florasulame 2,5 g/l ; formulation : (EC) concentrée émulsionnable.

LAMBDASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.
REVYSTAR XL® :
AMM (BASF FRANCE SAS) : 2190686 ; composition : Méfentrifluconazole 100 g/L, Fluxapyroxad 50 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
MODDUS EVO® :
AMM (SYNGENTA) : 2160384 ; composition : Trinexapac-éthyl 250 g/l ; formulation : (DC) Concentré dispersable.
SLUXX HP® :
AMM (CERTIS BELCHIM) : 2100030 ; composition : Phosphate ferrique 29,7 g/kg ; formulation : (RB) appât prêt à l'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 18/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

ROUNDUP DYNAMIC® :
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



DEFI® :
DANGER : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. / H315 - Provoque une irritation cutanée. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. / H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



CODIX® :
ATTENTION: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la pendiméthaline et du ,2-benzisothiazol-3(2H)-one . Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PROFI CTU® :
ATTENTION : H351 : Susceptible de provoquer le cancer . H361d : Susceptible nuire au fœtus H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



FOSBURI® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d'ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SEKENS® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



LAMBDASTAR® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



REVYSTAR XL® :
ATTENTION : H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.



MODDUS EVO® :
ATTENTION : H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (tractus gastro-intestinal) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. EUH208 : Contient trinexapac-éthyle (ISO). Peut produire une réaction allergique. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

